



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 10 mars

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

Note : Depuis que le Maire résume de façon très satisfaisante sans le « Saint-Marc...Quoi? » le contenu des rencontres du conseil, nous nous limiterons à ne rapporter que les dépenses significatives, les rapports d'activités des élus ainsi que le résumé des questions des citoyens et les réponses apportées.

1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 232 920 \$ dont :

- 1.1** 1178\$ pour l'activité « Plaisirs d'hiver »
- 1.2** 6324\$ pour l'entretien de la patinoire
- 1.3** 30 181\$ pour la rénovation de la salle municipales
- 1.4** 3225\$ pour le déneigement des bornes-fontaines

2 Rapport d'activités des élus

- 2.1** Au CCU, le comité a approuvé le plan de reconstruction d'une résidence détruite lors d'un incendie.
- 2.2** Le responsable du CCE a fait la commande de pousses et plants d'arbres à être distribués aux citoyens lors de l'échange des plants du mois de mai.
- 2.3** Au CCL, l'activité « Plaisirs d'hiver » s'est déroulée avec succès, le comité MADA a débuté ses travaux. Par ailleurs, notre technicien en loisirs, M. Samuel Routhier quitte son poste le 20 mars. Une dizaine de c.v. ont déjà été reçus pour combler le poste vacant. Cette transition ne devrait pas affecter les activités en cours ou prévues. Les citoyens présents soulignent l'excellent travail accompli par M. Routhier et les relations harmonieuses qu'il savait établir avec les citoyens et les organismes municipaux. Tous regrettent son départ.
- 2.4** En ce qui concerne la sécurité publique, la municipalité procédera à une harmonisation de son règlement sur les chiens avec les dispositions de la nouvelle loi provinciale. De plus, selon les prévisions officielles, les risques de montée des eaux au printemps sont pour l'instant quasi nuls.

2.5 De son côté, M. le Maire revient sur la question de la récupération du verre dont la responsabilité a été assumée par la MRC. Cette dernière disposera 6 bacs à divers endroits stratégiques du territoire. Les citoyens devront s'y rendre pour déposer leurs bouteilles d'ici à ce que la consigne obligatoire annoncée par le Québec soit en fonction. Aucun bac ne sera malheureusement disponible dans notre municipalité.

3 Échanges entre citoyens et élus.

3.1 Les travaux de rénovation de la salle communautaire municipale sont terminés. Ils ont été réalisés à l'intérieur du budget prévu mis à part de légers surplus dus à une isolation déficiente par endroits. Tous se déclarent satisfaits et heureux du résultat.

3.2 La transformation de l'édifice de la Caisse Desjardins en bibliothèque municipale en est encore à l'étape de la confection des plans.

3.3 En ce qui concerne le futur développement résidentiel au village, les promoteurs n'ont encore rien présenté à la municipalité. Cette dernière devra cependant tenir compte des exigences nationales en matière de densification du bâti urbain.

3.4 Il semble qu'après deux ans d'expérimentation de la cueillette des matières organiques (bac brun), on soit en mesure de procéder à l'étude des données recueillies (quantités, fréquence, etc.) pour réviser les normes et conditions de l'utilisation du service. De même, il est possible que la fréquence des diverses collectes soit modifiée pour mieux correspondre aux besoins des résidents.

3.5 La patinoire a été utilisable durant environ 6 semaines cet hiver.

Liste des sigles utilisés :

AIBR : Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu

CABVR: Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu

CCE : Comité consultatif en environnement (comité municipal)

CCI : Comité consultatif d'initiatives et de tourisme (comité municipal)

CCL : Comité consultatif en loisirs (comité municipal)

CCU : Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)

CLD : Centre local de développement (organisme régional)

COMBEQ : Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec

COVABAR : Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu

CRE: Conseil régional de l'environnement (organisme régional)

FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)

FQM : Fédération québécoise des municipalités

GES : Gaz à effet de serre

MADA : Municipalité amie des aînés

MAMH : Ministère des affaires municipales et de l'habitation

MTQ : Ministère du transport du Québec

PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement

SEMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud

(Usine de biométhanisation des résidus organiques)

SQ : Sûreté du Québec

SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)

PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale

TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec